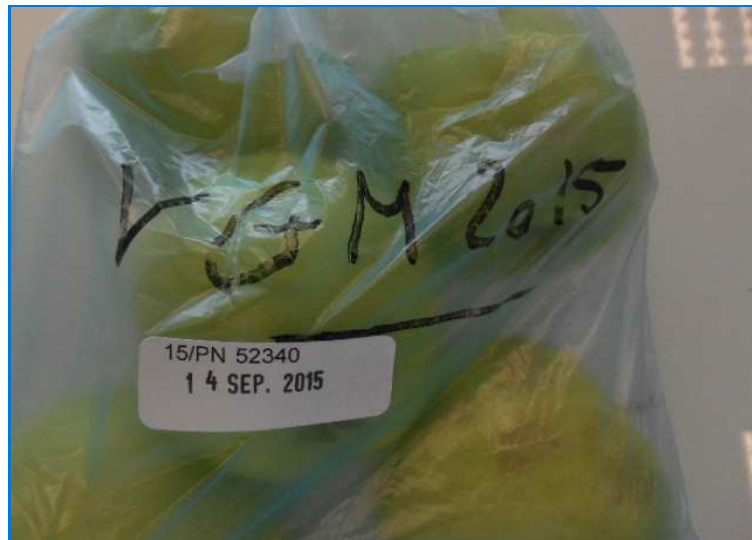


**EARL LES VERGERS DU GRAND MURAT
B ROGIER**

Le Grand Murat
23210 BENEVENT LABBAYE

Référence laboratoire	15/PN52340		
Référence client	VGM2015		
Nature de l'échantillon	Pomme		
Poids	964g		
Etat	Entier	Température	Ambiante
Date de réception	14/09/2015	Limite de conservation	14/10/2015
Echantillonnage	Client	Transport	La Poste
Référence de devis	DTO150414	Agence régionale	Phytocontrol Toulouse
Analyse demandée			
Pesticides	Dithiocarbamates Multirésidus spécifique		

Echantillon à réception



Résultats d'analyses

	Résultat	Unité	LQ	Limite	Fin d'analyse
Pesticides					
Monorésidus spécifiques					
Captan	ND	mg/kg	0,01		15/09/2015
Difenoconazole*	ND	mg/kg	0,01		15/09/2015
Dithianon	0,042 ± 0,021	mg/kg	0,01	3	16/09/2015
Dithiocarbamates (CS2)*	0,011 ± 0,001	mg/kg	0,01	5	15/09/2015
Dodine	ND	mg/kg	0,01		16/09/2015
Fludioxonil*	ND	mg/kg	0,01		15/09/2015
Kresoxim-methyl	ND	mg/kg	0,01		16/09/2015
Phosmet(+oxon)	ND	mg/kg	0,01		16/09/2015
Pirimicarb*	ND	mg/kg	0,01		15/09/2015
Spirotetramate(+4 métabolites)	ND	mg/kg	0,01		16/09/2015
Tebufenpyrad*	D < 0,01	mg/kg	0,01	0,2	15/09/2015
Thiachlopride	ND	mg/kg	0,01		16/09/2015
Thiophanate-methyl	ND	mg/kg	0,01		16/09/2015
Thirame	ND	mg/kg	0,01		16/09/2015

Détail des paramètres analysés et des méthodes utilisées en page(s) suivante(s)

Légende

ND = Non détecté D = Détecté LQ = Limite de Quantification NA = Non Analysé

Méthodes utilisées mentionnées en page(s) suivante(s) :

MOC3/01 version 5 : Détermination des résidus de dithiocarbamates dans les produits non gras d'origine végétale par GC-MS/HS : méthode interne.

MOC3/05 version 0 : Détermination de la teneur en résidus de pesticides dans les produits non gras d'origine végétale ou animale par GC-MS(n) : méthode interne.

MOC3/25 version 8 : Détermination de la teneur en résidus de pesticides dans les produits non gras d'origine végétale par GC-MS(n) : méthode interne.

MOC3/96 version 0 : Détermination de la teneur en pesticides par LC-MS(n) dans les produits non gras d'origine végétale : méthode interne

Commentaires

CONFORME : Pour les paramètres analysés, l'échantillon réceptionné et analysé respecte la réglementation européenne.
Pour déclarer la conformité, il a été tenu compte de l'incertitude de mesure.

Les valeurs limites indiquées sont issues des règlements et/ou des directives et/ou recommandations cités ci-dessous :

Pesticides

•Alimentation Humaine et Animale (matières premières) : Règlement (CE) N°396/2005 et ses modifications concernant les limites maximales applicables aux résidus de pesticides présents dans ou sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux d'origine végétale et animale.

•Alimentation Animale : Directive 2002/32 et ses modifications concernant les substances indésirables dans les aliments pour animaux. Les teneurs maximales s'appliquent aux aliments pour animaux d'une teneur en humidité de 12%.

Informations complémentaires : -----

Dithiocarbamates (CS2) : y compris manèbe, mancozèbe, métirame, propinèbe, métiram, thirame et zirame

Signature

Rapport validé par :

Céline CEZAR
Veille Réglementaire et Sécurité Alimentaire



David SANCHEZ
Validation Analytique



- Ce certificat produit et validé électroniquement fait foi. Le nom et la fonction des responsables sur ce document ont été produits sur base d'une procédure protégée et personnalisée. Une version papier de ce document paraphé peut être obtenue sur simple demande.
- Les résultats d'analyse ne concernent que les objets soumis à l'analyse.
- En l'absence de précision et d'indication contraire, la Limite de Détection est égale à la moitié de la Limite de Quantification (hors paramètres sous-traités).
- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale sauf autorisation du laboratoire.
- Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
- Incertitude communiquée sur demande.
- Les commentaires ne sont couverts par l'accréditation que si tous les paramètres s'y rapportant sont couverts par l'accréditation.
- La masse d'échantillon reçue ne respecte pas les exigences définies dans les règlements en vigueur.
- Phytocontrol est agréé par l'AFSCA, habilité par l'INAO, le BNN et le QS et est certifié ISO 14001 par l'Afnor.

Pesticides

Monorésidus spécifiques

Résultat LQ méthode

Unité : mg/kg

Captan	ND	0,01	MOC3/05
Difenoconazole*	ND	0,01	MOC3/25
Dithianon	0,042	0,01	MOC3/96
Dithiocarbamates (CS2)*	0,011	0,01	MOC3/01
Dodine	ND	0,01	MOC3/96
Fludioxonil*	ND	0,01	MOC3/25
Kresoxim-methyl	ND	0,01	MOC3/96
Phosmet(+oxon)	ND	0,01	MOC3/96
Pirimicarb*	ND	0,01	MOC3/25
Spirotetramate(+4 métabolites)	ND	0,01	MOC3/96
Tebuconazole*	D < 0,01	0,01	MOC3/25
Thiachlopride	ND	0,01	MOC3/96
Thiophanate-methyl	ND	0,01	MOC3/96
Thirame	ND	0,01	MOC3/96